



Ste-Catherine-de-Hatley

# Le Catherinois

Bulletin municipal • **Septembre 2020** • Vol. 1 - N° 33

Informations à savoir p. 3 • Événements à venir p. 5 • Un environnement exceptionnel à chouchouter p. 6  
• La gestion automnale de nos ordures p. 8 • Cultiver notre municipalité p. 9 • Les travaux publics en bref p. 11



## Mot du maire

### Pour un village en « santé »

Le rôle qui m'incombe en tant que maire n'a de sens que s'il est animé d'une vitalité citoyenne.

Cette vitalité passe entre autres par l'engagement politique des citoyens et des conseillers. Sans cette dynamique, tout village se dirige fatalement vers sa fermeture ou devient partie intégrante de la grande ville la plus proche. Les comités font



Les séances publiques du conseil sont ouvertes au public depuis le 3 août et ont lieu à la salle communautaire.

Photo : © Christine Labelle

bien sûr un travail énorme en occupant les espaces civiques, culturels et autres, mais les orientations de fond ont besoin de la confrontation des idées et de la divergence des points de vue. C'est ainsi

qu'on obtiendra un village à notre image.

Dans cet esprit, je profite de cette tribune pour inviter les citoyens de tous groupes d'âge, les villégiateurs, agri-

culteurs, nouveaux arrivants, étudiants et j'en passe, à s'enquérir de ce qui se discute au conseil municipal. D'ailleurs, ce dernier est à nouveau ouvert au public. Pourquoi ne pas y venir en simple curieux

24-27  
septembre  
2020

1001  
métiers



Les journées  
de la culture

Activités  
culturelles  
**GRATUITES**

Avec expo hommage à Diane  
Cailhier et ses 1001 talents



Ste-Catherine-de-Hatley  
PANORAMIQUE

au risque d'y prendre goût, voire même solliciter un mandat de conseiller et qui sait si la mairie devait un jour adopter un nouveau visage!

La politique municipale est une gouvernance de proximité et comme tout processus, ça

s'apprend en plus de renforcer le sentiment d'appartenance à sa communauté. Je sais qu'il existe des outils de base pour mieux comprendre les rouages du conseil et si certains d'entre vous se montraient intéressés, il me ferait plaisir de préparer

une séance d'information à cet effet. Serais-je le premier maire à dispenser « Conseil municipal 101 »?

Enfin, je m'en voudrais de terminer ce mot sans souligner le travail et l'inventivité dont a fait preuve l'équipe muni-

pale en maintenant à bout de bras les services aux citoyens dans les conditions exceptionnellement difficiles imposées par l'actuelle pandémie.

**Jacques Demers**

Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley



## Mot de la directrice générale

# Série portrait - Le couple Cailhier Chartrand

L'année 2020 aura été marquée par le départ d'un couple de Catherinois d'exception, Diane Cailhier et Alain Chartrand. Partie intégrante de la communauté Catherinoise depuis 47 ans, madame Cailhier s'est éteinte le 5 février dernier à l'âge de 73 ans. Son conjoint avait déjà pris la décision, d'un commun accord avec son amoureuse, amie et complice professionnelle, de quitter après son départ la municipalité où ils ont vécu près de cinq décennies de tout ce qui constitue une vie heureuse et bien remplie. Pour ma part, je me considère privilégiée d'avoir croisé la route de ces personnes qui m'ont séduite, il y a tout juste une année avant leur départ et j'ai eu envie de vous en parler, vous qui avez été témoins



◀ **Diane Cailhier et Alain Chartrand en 2019.** Photo : © Lili Maxime

de leurs ferveurs patriotiques lors des fêtes nationales au parc Lareau, entre autres. À l'instar, d'ailleurs, de votre comité culturel qui a eu envie, cette année, de concentrer les activités des **Journées de la culture** autour de l'œuvre de madame Cailhier,

une artiste multidisciplinaire que nous avons tous intérêt à découvrir.

Alain Chartrand et Diane Cailhier ont formé un couple d'artistes multidisciplinaires distincts comme il en existe d'autres, certes, mais qui

ont eu cette particularité de fusionner en une équipe forte des talents propres à chacun, des habiletés qui les ont menés à créer des œuvres communes, puissantes et dont la complémentarité a trouvé écho chez les Québécois. Quel spectateur n'a pas été fasciné par le couple Simone et Chartrand dans la série du même nom? Engagés et patriotiques, ils ont également su mettre en avant ce qui distingue le Québec et raviver notre fierté nationale par leurs prises de positions dans leurs œuvres. Diane Cailhier m'avait profondément émue lors de son discours sur les femmes, en 2018.

Moins connues par contre sont les œuvres picturales de madame Cailhier et nous pouvons sans réserve présenter fièrement la première exposition des œuvres d'une artiste aux multiples talents, qui aura lieu en septembre sur votre territoire. Alors, pétez-vous les bretelles et, surtout, venez en grand nombre dire au revoir à *Diane et Chartrand*.

**Alain Chartrand** est un réalisateur, scénariste\*, acteur, producteur et monteur québécois né le 2 février 1946 à Montréal. Il est le fils du syndicaliste Michel Chartrand et de l'écrivaine Simonne Monet-Chartrand.

### Comme réalisateur au Cinéma

- 1972 *Isis au 8\**
- 1976 *La Piastra\**
- 1983 *L'Étau-bus* - Prix du Public de la compétition internationale 1985 au Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand
- 1988 *Des amis pour la vie*
- 1990 *Ding et Dong, le film*
- 1991 *Un homme de parole\**
- 1991 *Une nuit à l'école*
- 1992 *Le Jardin d'Anna*
- 1996 *Une vie comme rivière\**
- 2013 *La Maison du pêcheur\**

### Comme réalisateur à la télévision

- 1992 *Montréal ville ouverte* (série)
- 1996 *Innocente* (série)
- 1997 *Paparazzi* (série)
- 2000-2003 *Chartrand et Simonne* (série)

**Diane Cailhier**, auteure et artiste aux multiples talents (1947-2020) est une scénariste et réalisatrice québécoise.

### Comme scénariste

- 1976 *La Piastra*
- 1980 *Les Douces*
- 1980 *Images de l'Estrie*
- 1981 *L'Estrie en musique*
- 1983 *Terre et Mémoire*
- 1988 *Des amis pour la vie*
- 1991 *Un homme de parole*
- 1991 *Une nuit à l'école*
- 1991 *Les Intrépides* (3 épisodes)
- 1992 *Le Jardin d'Anna*
- 1993 *Zap* (3 épisodes)
- 1995 *Les Grands Procès. L'Affaire Durand*
- 1996 *Une vie comme rivière* [archive]
- 1999 *Deux frères* (6 épisodes)
- 1999 *Chartrand et Simonne*
- 2003 *Simonne et Chartrand*
- 2005 *Le Survenant*
- 2013 *Lac Mystère*

### Comme réalisatrice

- 1996 *Une vie comme rivière* [archive]

## SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES AU QUÉBEC

Quelques conseils alors que l'automne annonce le retour de la saison plus froide.

Dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, nous changeons l'heure. Profitez-en pour vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles.

Les statistiques révèlent que plus de 4,500 bâtiments à usage résidentiel ont été endommagés lors d'incendies au cours des dernières années. Plusieurs de ces incendies sont attribuables à une mauvaise disposition des cendres de foyer ou à une mauvaise utilisation d'un appareil de chauffage. Voici nos conseils pour vous éviter de faire partie de ces statistiques.

### Comment vous débarrasser des cendres de foyer de manière sécuritaire?

1. Utilisez une pelle de métal pour retirer les cendres du foyer. Ne ramassez jamais les cendres avec un aspirateur à moins de vous être d'abord assuré qu'elles sont froides.
2. Jetez vos cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, muni d'un couvercle mécanique. L'utilisation d'un contenant à l'épreuve du feu est primordiale puisque les cendres peuvent rester chaudes pendant plus de 72 heures.
3. Sortez-le et conservez-le dehors pendant au moins 72 heures, couvercle fermé et à au moins 1 mètre de tout bâtiment ou matériau combustible.
4. Assurez-vous que les cendres sont effectivement refroidies après 72 heures.

Si aucune chaleur ne s'en dégage lorsque vous les brassez, videz-les dans un sac de plastique bien fermé et mettez le tout dans votre bac à déchets, si elles sont complètement froides.

### Précautions pour foyers et poêles à bois

Plus du tiers des incendies dans les résidences se déclenchent dans les cheminées. Pour éviter que votre belle flambée ne se transforme en incendie, vous devez utiliser votre système de chauffage prudemment. Ainsi, il est préférable de faire ramoner votre cheminée une fois l'an (au printemps, de préférence) ou à toutes les 3 cordes de bois brûlé.

De plus, si votre maison est équipée d'un poêle à bois, d'un foyer ou d'un appareil fonctionnant au gaz (cuisinière, chauffeferette, etc.), il est essentiel de la doter d'un ou de plusieurs détecteurs de monoxyde de carbone (CO). L'emplacement idéal pour les installer? Près des chambres à coucher et au sous-sol, à proximité du système de chauffage principal. Évitez toutefois de les placer près d'un ventilateur de plafond, d'une porte ou d'une fenêtre, derrière un meuble ou des rideaux, dans une salle de bain ou dans des pièces poussiéreuses, sales et graisseuses, comme le garage, la cuisine et la salle de chauffage.

Pour toute information, question sur votre service de protection incendie ou conseil de prévention :  
**Régie incendie  
Memphrémagog Est**  
2100 rte 143 Hatley, JOB 4B0  
Tél : 819-838-5877  
[www.regieincendieest.ca](http://www.regieincendieest.ca)



▲ Photo : © Serge Rodrigue

## PARC HONORÉ-LANGLAIS

Au parc Honoré-Langlois du chemin Forand, nous avons eu la surprise de découvrir que des déchets avaient été déposés sur le tas de compost de la municipalité que nous réservons pour la distribution à nos citoyens. Nous vous demandons, s'il-vous-plaît, de

disposer de vos déchets aux endroits définis par la municipalité. Pour pouvez toujours communiquer avec celle-ci si vous ne savez pas quoi faire avec vos déchets, nous vous indiquerons comment et où en disposer. Un peu de respect pour les autres serait apprécié.

## ABRIS D'AUTO

Prendre note que vous pourrez installer vos abris d'auto (tempo) à compter du 15 octobre prochain. Également, n'oubliez pas que vous aurez à les remiser au printemps, au

plus tard à la mi-avril. Nous vous aviserons de la date précise en temps opportun. C'est obligatoire de les remiser à chaque printemps, sous peine d'avertissement ou d'amende.

## ENTRETIEN DES PONCEAUX D'ENTRÉE

Le ponceau que vous avez à l'entrée de votre cour est de votre responsabilité et vous devez l'entretenir (le nettoyer et le dégager) à chaque automne en vue de l'hiver. Pour éviter le blocage du ponceau soit par des branches, de la terre ou autre et pour faciliter l'écoulement des eaux, il est important de le dégager pour éviter des débordements qui pourraient causer des problèmes soit dans la rue ou dans votre cour. Il n'est pas de la responsabilité de la muni-

cipalité de faire cet entretien, la municipalité est responsable des ponceaux dans les rues et les routes seulement.



► Photo : © Serge Rodrigue

## BOÎTES AUX LETTRES



Les boîtes aux lettres rurales font partie de notre paysage québécois depuis de nombreuses années. Celles-ci

doivent donc être installées de façon à être sécuritaires. Elles ne doivent pas nuire aux travaux d'entretien des accotements ni au déneigement. Nous vous transmettons ici certaines exigences les concernant.

La boîte aux lettres doit être rectangulaire (17,5 x 17,5 x 45 cm de profondeur) ou cylindrique (25 cm de diamètre x 45 cm de profondeur). Ces dimensions doivent être conformes aux exigences de Postes Canada (vous référer au dépliant Livraison du courrier rural disponible dans les comptoirs postaux).

Il est permis d'installer jusqu'à deux boîtes sur le même poteau : soit les boîtes aux lettres et les boîtes à jour-

naux. La distance maximale entre deux boîtes sur le même poteau est de 10 cm.

Le poteau de support doit être soit en bois, en plastique ou en métal. La boîte aux lettres doit être installée à l'extérieur de l'accotement, mais à un endroit qui fait normalement partie de l'emprise de la route qui s'étend généralement sur quelques mètres au-delà des accotements. L'accotement est la partie de la plate-forme de la route aménagée entre la chaussée et le talus (bord du fossé). Le devant de la boîte doit être placé à une distance minimale de 5,25 m du centre de la chaussée et de 0,2 à 0,3 m de la limite extérieure de l'accotement. Le bas de l'ou-

verture doit se situer de 1,05 à 1,15 m au-dessus du sol.

La boîte aux lettres doit être installée du côté où se fait la livraison du courrier sur cette route : lorsque la boîte est située à côté d'une entrée, elle doit être placée après l'entrée, pour accroître la sécurité de ceux qui livrent le courrier, soit du côté droit lorsqu'on sort de l'entrée.

Les boîtes aux lettres dont l'installation ne respecte pas les règles risquent d'être endommagées par les véhicules d'entretien. Et pour terminer, il est de la responsabilité du citoyen de déneiger et de dégager correctement sa boîte aux lettres.

### Sécurité civile

## TROUSSE D'URGENCE À LA RESCOURSE!

Le meilleur moyen de se protéger contre les rigueurs de l'hiver, blizzard, verglas, vent violent, inondation et panne électrique, est de s'assurer d'être prêt avant qu'ils ne surviennent. Idéalement, vous devez préparer votre maisonnée à faire face aux 72 premières heures (3 jours) d'une situation d'urgence. Une trousse d'urgence doit permettre, à vous et à votre famille, de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre, jusqu'à ce que les secours arrivent ou que les services essentiels soient rétablis. Vous devez avoir en tout temps, à la maison, les articles de base suivants :

- Eau potable — deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours
- Nourriture non périssable pour 3 jours (légumes, fruits, poissons et viandes en conserves, barres granolas, craquelins, beurre d'arachides...)
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles avec piles de rechange
- Lampe frontale ou de poche avec piles de rechange ou lampe à manivelle
- Briquet ou allumettes et chandelles
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, médicaments, etc.

Rassemblez la majorité de vos articles d'urgence dans un même endroit, soit dans un sac à dos ou un bac. Assurez-vous que les membres de votre famille connaissent l'emplacement de ces articles et que vous l'avez inscrit dans le plan familial d'urgence.

**Le site Internet de la Croix-Rouge canadienne offre des conseils sur la préparation d'une trousse d'urgence.**

<https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/urgences-et-catastrophes-au-canada/soyez-pret-preparation-aux-urgences/procurez-vous-une-trousse-d-urgence?lang=fr-CA>



## TRANSPORT ÉTUDIANT LIMOCAR

Limocar reprend ses services (transport étudiant) selon un horaire modifié. Consultez le site Web de Limocar ([www.limocar.ca](http://www.limocar.ca)) ou téléphonez au 1-866-692-8899.

**N'oubliez pas que le port du couvre-visage est obligatoire dans tous les services de transport en commun.**

## PERMIS

Il est très important de toujours vérifier s'il est nécessaire d'obtenir un permis municipal avant de débiter quelques travaux que ce soit et de prévoir un délai de 30 jours pour l'émission d'un permis. Lorsque vos travaux sont terminés, vous devez aviser l'inspecteur de la municipalité, monsieur Étienne Langlois Dor ([inspecteur@saintecatherine-dehatley.ca](mailto:inspecteur@saintecatherine-dehatley.ca) ou 819 843-1935) afin que nous puissions fermer le permis, faire les vérifications nécessaires et ainsi maintenir votre dossier à jour.

## Attention aux lingettes désinfectantes!

À l'instar de tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égouts se retrouve nécessairement dans celui-ci, les lingettes peuvent obstruer les tuyaux et bloquer les pompes des stations de pompage, brûlant ainsi le moteur de celles-ci. Cette mauvaise habitude peut engendrer des problèmes très coûteux pour les municipalités et peut avoir des conséquences désastreuses pour les citoyens, surtout en temps de pandémie.

› **Le remplacement d'une pompe coûte plusieurs milliers de dollars;**

- › **Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences;**
- › **L'usure prématurée des pompes nécessite leur remplacement hâtif;**
- › **L'usage anormal des pompes peut augmenter les coûts d'entretien des stations de pompage.**

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont tout simple-

ment pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout, ils sont destinés à la poubelle.

Un refoulement d'égout en temps de pandémie vous met à risque de devoir évacuer votre résidence pendant plusieurs jours alors que les options d'hébergement sont plus rares. C'est aussi devoir

procéder aux nettoyages de votre demeure dans un contexte où les services sont au ralenti. Il est de notre responsabilité à tous d'agir afin d'éviter ces désagréments coûteux.

**Nous comptons donc sur chacun de vous pour jeter vos lingettes à la poubelle.**



## 31 Événements à venir

### LES JOURNÉES DE LA CULTURE

24-27 septembre

Thème de l'édition 2020 :  
**Les 1001 métiers**

Artisanat, musique, arts visuels, danse, cinéma, télévision... seront mis en avant lors des Journées de la Culture.

L'événement central sera l'exposition en hommage à **Diane Cailhier**, Catherinoise aux mille talents et centres d'intérêt, qui illustre si bien le thème de cette année. Les visiteurs auront le plaisir de (re)découvrir cette femme inspi-

rante à travers des vidéos, dessins, peintures, écrits, et à travers l'œuvre de son partenaire de toujours, Alain Chartrand. À ne pas manquer!

Détails à venir au courant de septembre. Surveillez votre boîte aux lettres!



**Les journées de la culture**

### MARCHÉ PUBLIC DES COLLINES - BELLE SAISON 2020 MALGRÉ TOUT

Les vendredis  
16h30-18h30  
Jusqu'au 9 octobre

Magnifique saison jusqu'ici pour le marché public malgré la situation particulière de la Covid-19.

Cette année, le marché public du village en aura vu de toutes les couleurs pour s'adapter à la pandémie. En passant par l'annulation des musiciens et de l'animation pendant les heures d'ouverture, la mise en place d'un système de désinfection des mains, le port du masque, la distanciation et la canicule,

ouf ! Tous ces obstacles n'auront aucunement découragé la clientèle qui, au contraire, fut nombreuse et respectueuse des mesures de santé publique émises.

Tous les producteurs et artisans se joignent pour remercier les Catherinois/Catherinoises pour leur confiance et leur conscience de l'importance de l'achat local qui est plus que jamais de mise pour bâtir un Québec plus autonome en alimentation.



▲ Quelques produits disponibles au Marché public des Collines.  
Photo : © Christine Labelle

Merci aussi aux gens pour leurs actions écologiques qui, semaine après semaine, apportent leurs contenants et sacs réutilisables pour leurs aliments.

Le marché se poursuivra tous les vendredis jusqu'au 9 octobre. Le 25 septembre, qui marquera le départ des

Journées de la Culture, vous aurez l'occasion de faire vos emplettes sous les airs musicaux du percussionniste Robert Daigneault. Les heures d'ouverture sont de 16h30 à 18h30.

**C'est un rendez-vous !**  
Michelle Boutin, coordonnatrice du Marché public

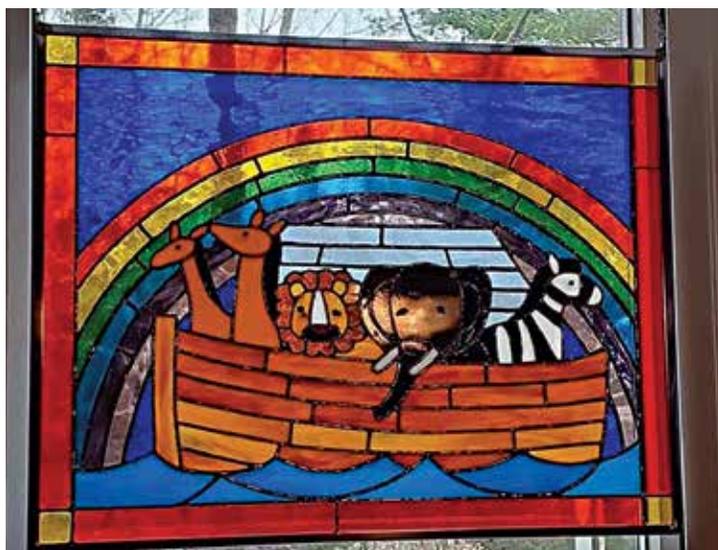
## ATELIER DE VERRE DES COLLINES

Malgré la Covid-19, l'Atelier de verre des collines continue ses activités

Après un an d'activités - un peu moins, à cause de ce que l'on sait(!) - l'Atelier de verre des collines rouvrira ses portes début septembre pour

continuer ses activités. Des ajustements ont été faits afin de respecter la distanciation et les directives émises par la Santé publique.

Ainsi, les mercredis, jeudis et vendredis, les membres viendront poursuivre leur



▲ **L'Arche de Noé, vitrail d'André Descarreaux**  
Photo : © Célyne Laliberté



activité une journée aux deux semaines pour commencer. Pour débiter l'année, seules les personnes autonomes, connaissant déjà le vitrail, pourront venir travailler à l'Atelier. Cependant, elles profiteront quand même de la présence d'un conseiller-formateur. Le réaménagement intérieur des emplacements permet à huit personnes de s'adonner simultanément à leur activité, le vitrail. S'il s'avère que certains membres décident de travailler plus à leur domicile, cela permettra à d'autres de venir plus souvent

à l'Atelier en "empruntant" leur place!

Les personnes désireuses de suivre des cours ou de venir créer avec nous peuvent s'inscrire sur une liste d'attente en écrivant à [Atelier.de.verre.des.collines@gmail.com](mailto:Atelier.de.verre.des.collines@gmail.com) ou en téléphonant au 819-868-1991, liste à laquelle nous donnerons suite aussitôt que nous le pourrons.

**En attendant, bon vitrail!**

Célyne Laliberté,  
coordonnatrice de l'Atelier



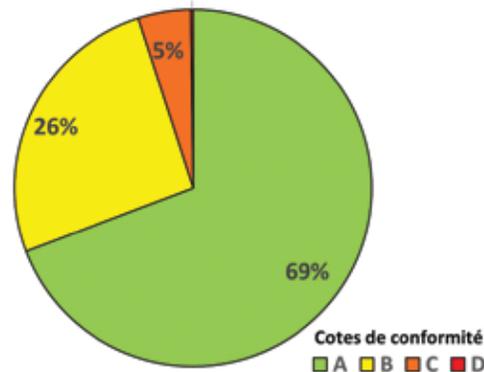
# Un environnement exceptionnel à chouchouter

## PORTRAIT DES BANDES RIVERAINES 2020

La campagne d'inspection des bandes riveraines 2020 touche à sa fin et c'est le moment de faire le bilan de la saison. Au cours de l'été, l'inspecteur en environnement a visité une soixantaine de propriétés riveraines en plus d'effectuer les suivis de non-conformité de l'année précédente. Environ 75% des

bandes riveraines visitées ont obtenu une cote de conformité A ou B. La présence d'une cote A indique que la bande riveraine est conforme au règlement municipal. La réglementation exige une bande d'une profondeur minimale de cinq mètres avec un sentier d'accès qui ne dépasse pas 2,5 mètres de lar-

Portrait de la conformité des bandes riveraines 2017 à 2020



geur et forme un angle horizontal maximal de 60 degrés avec la ligne du rivage. En ce qui concerne les rives cotées B, elles sont presque conformes; elles sont à un (1) mètre et moins d'atteindre la largeur minimale requise. Les bandes riveraines cotées C et D représentent des cas plus sérieux de non-conformité et c'est surtout sur ces cas que nous devons concentrer nos efforts de sensibilisation et de protection.

Les données d'inspection des quatre dernières années ont été consultées afin d'obtenir un portrait global de la conformité de l'ensemble des rives. Le portrait est encourageant; il présente un taux de conformité à la réglementation qui s'approche de 70 %. Ajoutons à cela 26 % des riverains qui ont presque atteint la conformité avec une cote B. Il ne faut surtout pas déclarer une victoire totale pour la



▲ Exemple de bandes riveraines idéales, cotées A. Photo : © David Curry

protection des bandes riveraines. Depuis 2018, nous avons constaté une légère hausse des bandes riveraines plus problématiques. La municipalité

compte continuer son travail auprès des citoyens qui n'ont pas atteint la conformité réglementaire afin d'accroître les efforts pour bonifier leurs rives

et, ce faisant, améliorer la qualité de vie des Catherinois(es).

David Curry, chargé de projets et inspecteur en environnement



## Association pour la préservation du lac Magog

La situation de pandémie nous amène à changer nos comportements, même sur les plans d'eau.

Nous vous invitons à consulter le site suivant :

**embarcations-plaisance-pandemie-covid-19.html**  
OU <https://www.tc.gc.ca/fr/transport-canada.html>  
<httpst://www.tc.gc.ca/fr/>



▲ Tortue observée rue de la Rivière, lors des travaux.  
Photo : © Serge Rodrigue

**initiatives/covid-19-mesures-mises-a-jour-lignes-directrices-tc/lignes-directrices-e**

**Vous pouvez aider à préserver la qualité de l'eau et l'environnement par quelques actions très simples:**

- respecter les limites de vitesse, particulièrement près des rives (**10 km/h**);
- ne pas naviguer dans les endroits où il y a beaucoup de plantes aquatiques, car votre bateau moteurensemencera en coupant les tiges de ces plantes nuisibles et indésirables;
- éviter de produire des vagues surdimensionnées, surtout près des rives;
- nous informer des situations préoccupantes (cyanobactéries, plantes aquatiques, etc.);
- diminuer le son de la musique

sur vos embarcations, le son sur l'eau est amplifié !

**De son côté, l'Association mène les actions suivantes :**

- Une importante étude est menée depuis 3 ans, visant à identifier les sources de phosphore dans la rivière Magog. Les résultats amèneront l'Association à proposer aux instances appropriées des actions pour corriger la situation. Nous remercions la Municipalité pour son soutien financier. De plus, une demande d'aide financière a été faite au ministère de l'Environnement (MELCC) dans le **Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau**.
- L'Association a installé des **bouées** pour identifier les nombreux hauts fonds et rendre ainsi la navigation plus sécuritaire.
- Des démarches sont menées auprès de la Municipalité pour faire amender le règlement de zonage, afin d'éviter toute construction dans les bandes riveraines, se conformant

ainsi à la *Loi sur la qualité de l'Environnement (LQE)*.

- Une station mobile de lavage des embarcations sera disponible pour le lavage gratuit des embarcations le **SAMEDI 15 AOÛT à compter de 08h30 à la rampe de mise à l'eau au Parc Mgr Vel**, une action visant à sensibiliser les usagers à l'importance de laver leurs embarcations.
- L'Association travaille en étroite collaboration avec les trois instances municipales qui bordent la rivière et le lac Magog, soit les villes de Sherbrooke et de Magog et la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley.

Une sentinelle des lacs existe au lac Magog en lien avec le programme du COGESAF. L'Association vous invite à lui signaler toutes les situations préoccupantes (cyanobactéries, plantes indésirables, etc.)

**Pour en savoir davantage et soutenir nos efforts :** [www.aplm.ca](http://www.aplm.ca); <https://www.facebook.com/APLMOfficiel/>.



# La gestion automnale de nos ordures



## Calendrier 2020

Collecte à trois voies



### SEPTEMBRE/SEPTEMBER

D/Su	L/M	M/Tu	M/W	J/Th	V/F	S/Sa	D/Su	L/M	M/Tu	M/W	J/Th	V/F	S/Sa
30	31	1	2	3	4	5	27	28	29	30	1	2	3
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
27	28	29	30	1	2	3	25	26	27	28	29	30	31

### NOVEMBRE/NOVEMBER

D/Su	L/M	M/Tu	M/W	J/Th	V/F	S/Sa	D/Su	L/M	M/Tu	M/W	J/Th	V/F	S/Sa
1	2	3	4	5	6	7	29	30	1	2	3	4	5
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2

### JANVIER/JANUARY 2021

D/Su	L/M	M/Tu	M/W	J/Th	V/F	S/Sa
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

- Collecte des ordures
- Collecte sélective
- Collecte des compostables

#### Secteur 1 = jeudi

Aiglou, Anthuriums, Archambault, Armand Chainey, Asters, Ayer's Cliff, Bacon, Bélanger, Benoît, Berges, Bord de l'Eau, Bouleaux, Brown's Hill, Brûlé, Camélias, Cèdres, Chênes, Colline Bunker, Deuxième Avenue, Ducharme, Épinettes, Érables, Forand, Gagnés, Grand-rue, Hamel, Héronnière, Hooper, Iris, Ingall's, Littoral, Lilas, Lupins, Magog, Mélézes, Merisiers, Muguets, Myriques, Noyers, Pente douce, Pins, Première Avenue, Rivière, Robert, Roses, Route 141, Ruisseau, Sables, Sapins, Sources, Tremblay, Troisième Avenue, Vallières, Vallon.

#### Secteur 2 = mercredi

Agamékin, Bachand, Bégin, Caroline, Charente, Corbeil, Cerisaie, Chaloux, Colline Butternut, Colombes, Coudrière, Denonvert, Diana, Dominique, Dubois, Fleury, Fontaine, Framboisière, Gingras, Grives, Hameau, Hironnelles, Indiens, Jacinthe, Jardin, Lac, Lavallée, Lemay, Low, Margil, Martin, Merles, Mésanges, Montagne, Montée Massawippi, Murray, North Hatley, Pénéplaine, Pépino, Percé, Piémont, Pinsons, Pointe, Pointe Abbott, Pointe Blueberry, Pommerai, Pont, Robert Brown, Rossignols, Route 216, Sangster, Simard, Sommets, Val-joli, Veilleux, Verdure, Waban Aki.

#### Gros rebuts

Pour la collecte des gros rebuts, communiquer avec la **Ressourcerie des frontières** au numéro sans frais **1 855 804-1018** ou **info@ressourceriedesfrontieres.com**

## COLLECTE DES FEUILLES MORTES (SEMAINE DU 16 NOVEMBRE)

Cette activité se déroulera dans la semaine du 16 novembre. Nous vous demandons de déposer vos sacs de feuilles (sacs de papier) la soirée précédente, soit le dimanche 15 novembre. L'année dernière, certains citoyens n'avaient pas déposé leurs sacs au moment

demandé, donc ces sacs n'ont pas été ramassés par la compagnie Taylor, responsable maintenant de cette cueillette. Nous avons dû retourner pour ramasser les sacs et, cette année, nous ne retournerons pas pour les retardataires, vous aurez alors à en disposer vous-mêmes.

## NOUVEAU GESTIONNAIRE MATIÈRES RÉSIDUELLES EN 2021

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le territoire de la municipalité sera desservi par Sani-Estrie Inc., modifiant pour un secteur les journées de collecte. Un rappel vous sera fait par la poste fin 2020, dans le *Catherinois* de janvier 2021 et vous recevrez le calendrier des collectes des matières résiduelles comme d'habitude avec l'envoi des comptes de taxes municipales. Notez-le!

- Le secteur 1 (partie ouest du territoire) sera desservi les jeudis, comme par le passé
- Le secteur 2 (partie est du territoire) devra modifier ses habitudes. La collecte se fera les mardis au lieu des mercredis.

Coûts totaux du contrat pour cinq ans (2021 à 2025 inclus) : 1,26 M\$.

## BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Quelques chiffres sur la gestion des matières résiduelles dans Memphrémagog (Extrait des données de la MRC de Memphrémagog)

Le bilan 2019 préparé par les responsables de la MRC indique que :

- L'enfouissement a augmenté de 5,6 kg/pers par rapport à 2018. Une dizaine de municipalités sont en hausse.
- Les quantités de matières recyclables récupérées par personne sont stables.
- Les quantités de matières organiques sont toujours en croissance (148 kg/pers, dont 83 kg/pers par le biais du bac brun).
- Il y a une baisse dans certaines matières recueillies dans les écocentres.
- Le taux de diversion reste stable à 58,8 %. Il a progressé dans 10 municipalités et diminué dans 5 municipalités.

## EMBALLAGE DES ALIMENTS ET GASPILLAGE

### Moins de pertes et de gaspillage alimentaires, moins de déchets d'emballages – Nouvelle étude

Avons-nous besoin d'emballer les aliments pour éviter le gaspillage? À quel point l'emballage est-il important pour satisfaire à la salubrité des aliments ou prolonger la durée de conservation? Dans quels contenants les aliments doivent-ils être emballés? Comment l'emballage des aliments peut-il réduire l'empreinte carbone?

Le projet de recherche national intitulé *Moins de pertes et de gaspillage alimentaires, moins de déchets d'emballages*, a

abordé ces questions. Le projet a examiné les facteurs économiques et environnementaux par rapport au choix d'emballer ou non les aliments, ainsi qu'aux options d'emballages.

Les résultats confirment que la priorité des efforts doit viser la réduction des émissions de GES et hiérarchiser les actions à mener de la manière suivante :

- Réduire les pertes et le gaspillage alimentaires – cela comprend l'optimisation de l'offre d'articles en vrac par opposition aux articles préemballés.
- Aborder les emballages problématiques ou inutiles.



- Améliorer l'infrastructure de recyclage.
- Augmenter l'infrastructure de compostage et de digestion anaérobie.
- Accélérer la mise au point de nouveaux matériaux et de nouvelles solutions d'emballage.

### Pour consulter l'étude :

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/haut-de-page/salle-de-presse/archives-presse/2020-pertes-et-gaspillage-alimentaires-reponse-en-ce-qui-a-trait-aux-emballages>



## Cultiver notre municipalité

### RÉOUVERTURE DE NOS ÉGLISES. SURPRISE : COMMUNAUTÉ NOUVELLE!

C'est avec joie que je vous écris ces premiers mots, par le biais de votre journal communautaire, à titre de nouveau pasteur des paroisses St-Barthélémy et Sainte-Catherine de Hatley.

Mgr l'Archevêque Luc Cyr m'a contacté récemment afin de savoir si j'accepterais la responsabilité pastorale de ces deux milieux, suite aux départs successifs des Abbés: Clément Banada, Justin Ndoole, Léo Durocher, et aussi Maurice Domingue, ce dernier ayant exercé ce ministère auprès de vous durant plusieurs années.

J'ai répondu *OUI, avec joie et empressement*, tout en sachant fort bien les défis que nous aurons ensemble à relever; les chemins nouveaux que nous parcourrons; les liens que nous tisserons, afin de vivre notre mission pastorale tout en créant des relations qui



▲ Le pasteur Mario Boivin.

auront un goût de rassemblement et de fête.

J'ai la certitude que c'est **Ensemble** que nous pourrions réaliser de grandes choses, que nous pourrions rêver et répondre à notre mission d'Évangélisation, tel que Jésus nous y invite.

Je salue cordialement, tous les artisans et artisanes du milieu; toutes les personnes bénévoles impliquées dans le domaine pastoral; tous ceux et celles qui souhaitent sauvegarder le patrimoine religieux,

culturel et artistique; tous ceux et celles qui ont à coeur, la vie de la communauté locale et son plein développement, ainsi que ceux et celles qui sont parfois oubliés dans la communauté.

**Fraternité, Unité, Charité**, voilà non seulement des mots, mais une réalité à laquelle j'aspire vivre avec vous tous et toutes, dans un esprit de joie et de fête qui nous rassemblera.

Au plaisir de se rencontrer. Mario Boivin, votre pasteur

### HÉRITAGE STE-CATHERINE

#### Rencontre citoyenne concernant le sauvetage du patrimoine religieux de Ste-Catherine

La rencontre qui devait avoir lieu le 9 juin a dû être reportée et aura lieu à l'église, le **mardi 15 septembre à 19h**.

#### Programme de la soirée :

- Présenter la situation actuelle de la Fabrique Ste-Catherine : Finances, sites et pratique religieuse.
- Discuter des options d'avenir : Options possibles, volontés des citoyens, pratiquant ou non ;
- Former un groupe de travail qui prendra la responsabilité de proposer des options réalistes et un plan de travail permettant à notre communauté de conserver et de vitaliser son cœur villageois.

Au plaisir de vous voir nombreux, pour cette importante session de réflexion, le 15 septembre prochain.

## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

La femme qui fait pousser des monarques / Ville Amie des Monarques



▲ Guylaine Boudrias accompagnée de David Curry au Marché public des Collines, lors de la distribution gratuite de plantules, le 26 juin 2020. Photo : © Christine Labelle



▲ L'asclépiade est indispensable au cycle de vie du monarque. Photo : © Christine Labelle

Peut-être avez-vous rencontré Guylaine Boudrias lors de l'ouverture du marché public le 26 juin dernier. Installée derrière un kiosque, elle distribuait gratuitement aux Catherinois plantules d'asclépiades, sourires (sous son masque!) et conseils à ceux et celles qui s'arrêtaient le temps d'une jasette. Mme Boudrias est tombée amoureuse des monarques lors d'un séjour aux États-Unis, chez une amie qui lui a elle-même transmis, à force de jolies histoires sur les papil-

lons et leurs plantes favorites, sa passion des majestueux volatiles. La Catherinoise et son mari (lui aussi séduit) ont peu à peu transformé leur terrain en jardin de fleurs nectarifères tout à fait attirantes pour ces séduisants insectes appelés papillons.

L'expérience ne s'arrête toutefois pas à favoriser la croissance d'asclépiades pour Guylaine Boudrias. Scrutant chaque feuille, elle repère la présence d'œufs, les transporte dans sa « maison des

papillons », leur procure un environnement idéal (asclépiades semées, eau et climat idéal sans prédateur) et documente le développement de chaque œuf récolté, qui se développera en chenille, puis en chrysalide et, avec de la chance, en papillon Monarque. Le monarque sera ensuite relâché dans la nature.

Une page Facebook a été créée par madame Boudrias dans un but de sensibilisation à la protection des environnements de prédilection pour l'existence des monarques. Suivez-la! <https://www.facebook.com/Passion-papillon-monarque-391117451749409/>

▼ Stades de développement du monarque. Photos : © Christine Labelle



### En résumé

Étape du cycle de vie	Durée*
Œuf	De 3 à 8 jours
Chenille (ou larve)	De 9 à 15 jours
Chrysalide (ou nymphe)	De 8 à 15 jours
Papillon (ou adulte)	3 semaines (génération non migratrice)
	8 mois (génération migratrice)

Source : [Espacepourla vie.ca/le-papillon](http://Espacepourla vie.ca/le-papillon)

C'est notre  
histoire

## Le lac Magog

Il y a longtemps, le lac Magog était un arrêt dans la grande mobilité des indiens. Quand le printemps réchauffait la terre, les Abénakis de la Nouvelle-Angleterre remontaient vers le nord et s'arrêtaient au lac Scaswanepus (où on fume, où on se repose). De nombreux artefacts ont été retrouvés à Terre des Sables. Dans nos cantons, les indiens y trouvaient poissons, gibiers, cueillette de petits fruits et ces lieux servaient de rencontres avec d'autres tribus.

Sous le régime français, l'Estrie était une zone tampon entre les colons de la Nouvelle-Angleterre et les seigneuries de la vallée du Saint-Laurent. Le lieutenant-gouverneur Alured Clark proclamait, le 7 février 1792, que le territoire des Cantons de l'Est était disponible à tous ceux qui désiraient s'établir sur les terres de la Couronne dans la province du Bas-Canada. Dans le canton de Hatley, ce fut le capitaine Ebenezer Hovey et Henry Cull qui obtinrent une concession le 25 mars 1803, alors qu'ils occupaient le terrain depuis fort longtemps.

Vers les années 1925, des chalets sont arrivés un peu partout autour du lac. En 1980, on y retrouvait 675 résidences dont 60% étaient saisonnières. Et à chaque année, des chalets ont été transformés en résidences.

On traversait le lac pour aller à la messe à Ste-Catherine; on faisait des réserves de glace pour l'hiver; on allait à la pêche car le vendredi ne permettait pas de menu de viande; les plages étaient nombreuses et accueillantes.

Deux barrages à Rock Forest ont modifié le niveau du lac. Le premier a été construit vers les années

1900; c'était une digue de caissons de bois et de pierres. Un barrage beaucoup plus imposant a été construit par Hydro-Sherbrooke et inauguré en 1911. Le niveau de l'eau a été relevé d'environ 75 centimètres et plusieurs terres ont été inondées.

Le lac Magog est alimenté par la décharge du lac Memphrémagog, par le ruisseau noir à Ste-Catherine, par le ruisseau rouge à Magog et par le ruisseau Deauville.

En 1928, Arthur Ménard achète une terre sur le chemin du Lac, y aménage la résidence en deux chalets et y construit d'autres petits chalets. Dès les années 1930, Oliva Labonté (le beau-frère d'Arthur Ménard) et son fils Cléo opèrent une auberge près de Ménard-les-Bains.

Vers la fin des années 1940, c'est la construction massive de chalets autour du lac Magog: Club Magog, Terre des Sables, Pomerleau, Sangster, Val Joli, Pépino, Martin, des Sources. D'autres développements ont été érigés près du lac: Bellevue, Lac Magog. Deux campings ont été ouverts: Bélanger en 1948 et Chez Ben au début des années soixante.

Le lac vieillit, surtout depuis les 50 dernières années. Quand un lac vieillit, il s'emplit: les plantes aquatiques abondent, les algues et l'érosion le comblent. Ne soyons pas la cause du vieillissement du lac par notre insouciance.

L'Association de Protection du Lac Magog a été fondée en 1969 et vise à sensibiliser les usagers à un plus grand respect de l'environnement.

*Gilles Boisvert*

## ! Les travaux publics en bref

Malgré les ralentissements économiques causés par la pandémie, le personnel de

la municipalité est resté en poste et n'a connu aucune interruption de travail. Ainsi,

le projet majeur de 2020 en voirie, soit la réfection de la rue de la Rivière, pour un

budget d'environ 1,2 M\$, a pu se concrétiser dès le début de l'été. Les autres travaux



◀ **Glissières, chemin d'Ayer's Cliff.** Photo : © Serge Rodrigue

▼ **Pavage, rue de la Rivière.** Photo : © Serge Rodrigue



prévus au Plan d'intervention en voirie présenté publiquement en février 2020 ont été amorcés en parallèle. Notons également l'installation d'une glissière sur le chemin d'Ayers Cliff, un des projets nécessaires à la finalisation des chantiers accomplis en catastrophe à la suite de la tempête du 1<sup>er</sup> novembre 2019.

◀ **Rue de la Rivière.**  
Photo : © Serge Rodrigue

Du côté des infrastructures municipales, les projets ont avancé de bon train. La grange ayant appartenu jadis à monsieur Adrien Roy et propriété de la municipalité depuis quelques années a malheureusement dû être démolie, pour la sécurité des citoyens. La toiture de l'ancienne Caisse populaire a été refaite afin d'assurer le

confort des prochains élèves de l'Atelier de Verre des Collines. Des travaux de peinture ont permis à la salle communautaire de retrouver son air de jeunesse et des rénovations sont en cours à l'hôtel de ville afin de maximiser l'espace intérieur. Ceux-ci se poursuivront en 2021. Et ce ne sont là que quelques éléments de cet été fort occupé!

### Bureau municipal

35, ch. de North Hatley,  
Sainte-Catherine-de-Hatley (Québec) J0B 1W0  
Tél. : 819-843-1935 / Téléc. : 819-843-8527  
secretariat@saintecatherinedehatley.ca

Heures d'ouverture :  
Lun-jeu 8h30-16h30 / Ven 8h30-16h (fermé 12h-13h)

### À VOTRE SERVICE À LA MAIRIE :

**Jacques Demers**, maire  
**Christine Labelle**, directrice générale

### Les conseillères et conseillers :

**Marc Hurtubise**, district n° 1  
**Huguette Brault Larose**,  
district n° 2  
**Nicole-Andrée Blouin**, district n° 3

**René Vaillancourt**, district n° 4  
**Lina Courtois**, district n° 5  
**Sylvie Martel**, district n° 6

Photo p. 1 :  
© Christine Labelle

Feu, police, ambulance : **911** • Appels d'urgence : **911** • Centre de santé et de Services Sociaux  
de Memphrémagog (CSSS) : 50, rue Saint-Patrice E., Magog, **819 843-2572** • SPA de l'Estrie : **819 821-4727**

[www.sainte-catherine-de-hatley.ca](http://www.sainte-catherine-de-hatley.ca)